



© O. Letourneux

RETOUR D'EXPÉRIENCE

## DE LA PSYCHIATRIE À LA SANTÉ MENTALE, DES DÉCLOISONNEMENTS NÉCESSAIRES

LES CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE (CLSM), OUTILS DE DÉMOCRATIE SANITAIRE ET DE DÉCLOISONNEMENT, SONT UNE ENTRÉE PERTINENTE POUR LES ÉLUS QUI SOUHAITENT ABORDER CE « PARENT PAUVRE » DES POLITIQUES DE SANTÉ.



Mayenne  
Communauté  
(Mayenne)

« **Le CLSM est une table de concertation essentielle pour décroisonner la psychiatrie et l'ouvrir sur la ville** »

**L**a crise du coronavirus et le confinement ont sensibilisé le public aux thèmes de la santé mentale. Le Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) qui appuie les 244 conseils locaux de santé mentale (CLSM) actifs en France publie un état des lieux national des CLSM en période de confinement.

Si les Semaines d'information en santé mentale ont dû être annulées, la majorité des Centres ont poursuivi leur action durant le confinement en mobilisant les dispositifs d'écoute téléphonique et les équipes soignantes bénévoles, tout en jouant un rôle déterminant d'information du public et des élus. Les CLSM ont un rôle actif de décroisonnement des acteurs, en particulier au travers des commissions « cas complexes » qui coordonnent les intervenants dans différents domaines (médical, social, logement...), afin d'apporter des réponses complètes aux situations individuelles dont elles sont saisies.

Présidé par un élu local et coanimé par le secteur de la psychiatrie publique, le CLSM associe de nombreux acteurs dont les représentants des usagers. Il s'appuie sur une assemblée plénière annuelle, un comité de pilotage et des groupes de travail (ex. : cas complexes, lutte contre la stigmatisation, logement...). Son fonctionnement quotidien est assuré par un coordinateur dont le poste peut faire l'objet de cofinancements de l'Agence régionale de santé. Le CLSM ne repose ni sur une organisation statutaire, ni sur une contractualisation.

« *Le CLSM est une table de concertation essentielle pour décroisonner la psychiatrie et l'ouvrir sur la ville. La psychiatrie n'est pas organisée pour mener des politiques de prévention. Le premier recours est quant à lui surtout assuré par la médecine de ville et les services sociaux qui ne sont pas armés pour gérer seuls les problèmes.* » explique Jean-Luc Roelandt, directeur du CCOMS.

Le CLSM de Mayenne Communauté programme ainsi la formation des agents d'accueil (secrétariats de mairie, MSAP (Maisons de services au public), missions locales, acteurs associatifs et privés...) pour gérer les situations de souffrance psychique auxquelles ils peuvent être confrontés dans le cadre de leur relation au public. Il prévoit aussi des formations dédiées aux élus sur les procédures juridiques d'intervention et les acteurs mobilisables sur le territoire.

Le CLSM contribue également à développer avec la ville de Mayenne un dispositif d'accès au logement avec baux glissants ou via un dispositif de « logement passerelle » : le logement accueille trois personnes en colocation en sortie d'hospitalisation, pour une durée de 6 mois renouvelable, avec un accompagnement médical du centre hospitalier et un accompagnement social du CCAS.

« *La plus-value du CLSM pour le territoire est de croiser les politiques portées par les uns et les autres pour proposer des dispositifs ajustés aux besoins locaux. Il faut des espaces de dialogue et de contractualisation, les politiques de santé et les politiques sociales étant très liées* » complète Laurent Souchet, coordinateur du CLSM.

Pour Jean-Luc Roelandt, le CLSM est un maillon essentiel car « *il faut un traitement spécifique de la santé mentale, ou elle ne sera pas traitée : c'est bien compris des élus confrontés aux hospitalisations d'office et aux situations de précarité* ».

Il appelle aujourd'hui à mettre à niveau les diagnostics territoriaux en santé mentale afin de mieux prendre la mesure des conséquences du confinement sur la population et notamment certains publics très exposés tels que les personnes âgées, les habitants des quartiers prioritaires ou les soignants. « *Pour les populations en difficulté, le maillage médical, social, associatif, en particulier dans les quartiers prioritaires, a joué un rôle important, mais les gens se sont quand même trouvés isolés* ». ●

MAXIME GOUDEZEUNE